

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

30 mars

En 1652, Sainte Louise écrit : *"Bon courage ! Travaillez bien à votre perfection en tant d'occasions que vous avez de souffrir; d'exercer la douceur, la patience, les rebuts et surmontez toutes les contradictions que vous rencontrez. Ayez un grand coeur qui ne trouve rien de difficile pour le très Saint Amour de Dieu".*(R)

En 1662, M. Alméras date de ce jour un Mémoire sur les devoirs à observer à l'égard d'un évêque venant faire la visite canonique de son séminaire. Il rappelle que l'évêque n'a pas le droit de regard sur les biens de la Congrégation et que, s'il était tenté de légiférer dans ce domaine ou en tout autre regardant la petite Compagnie, le supérieur du séminaire devrait lui faire remarquer respectueusement et humblement qu'il outrepassé ses droits¹.

En 1830, à Paris, commencent les travaux — qui se poursuivront jusqu'au 6 avril — de la Commission que Mgr de Quélen a chargé d'enquêter sur les reliques de saint Vincent en vue de leur prochaine translation. Cette commission se compose de deux vicaires généraux de Paris et de deux chanoines. Ce jour-là, ils se rendent chez les Filles de la Charité, au 132 rue du Bac. Le Supérieur général de la Mission, M. Salhorgne, est là, entouré de quatre confrères : MM. Boulangier et Richenet, assistants, et de MM. Aladel et Etienne. Est présente aussi la Très Honorée Mère Antoinette Beaucourt, Supérieure générale des Filles de la Charité. Tous se rendent à la chapelle des Sœurs, près de l'autel à l'intérieur duquel, depuis 1815, sont enfermées les reliques. Cet autel est celui qui se trouve dans le petit oratoire contigu à la Salle d'Oraison de l'actuelle Maison-Mère des Lazaristes. Le Supérieur général ouvre l'autel avec une clé, et on en sort, enveloppée d'un voile de soie violette, une caisse de soixante-quinze centimètres de long, de quarante-neuf de large et de trente-quatre de haut. Sous la soie violette se trouve une enveloppe de toile grise, liée de rubans de fil écri et portant les sceaux du vicaire général de la Mission. Ils sont en cire rouge et intacts. On donne alors aux Filles de la Charité une décharge constatant que la Commission prend possession du coffret pour établir l'authenticité de la précieuse relique qu'il contient. Il est six heures du soir, quand ce coffret est transporté dans les salons de l'archevêché. Dès avant l'enquête de ce jour, Mgr de Quélen a annoncé que la translation des reliques aurait lieu le 25 avril et serait suivie d'une neuvaine de prières dans toutes les églises et chapelles du diocèse. Ces détails pratiques sont la conclusion du mandement que l'Archevêque signait le 10 mars, et où, après avoir fait l'éloge de notre bienheureux Père, il invitait son peuple à unir ses ressources pour offrir à saint Vincent la chasse qui serait le digne monument de la gratitude parisienne. Le Roi Charles X et sa famille ont déjà, à cette date, fourni une belle somme².

En 1947, Soeur Ginal, Soeur Servante de la Maison Polonaise de *Shuentchfou* quitte Pékin où depuis vingt jours, elle se remet des suites du jugement populaire et de 70 jours de captivité, passés avec les Missionnaires polonais incarcérés avec elle. Le jugement populaire avait eu lieu en plein air en présence de milliers de spectateurs. Brutalisés, cornette et collets arrachés, un os de la pommette faciale et l'arcade du nez brisés, elle ne fut bientôt plus qu'une plaie et s'affaissa dans son sang. Un missionnaire qu'on avait cessé de battre un instant lui donna sur place l'absolution. Elle dut se relever avec les autres pour faire la confession de ses soi-disant crimes : on était en décembre et elle frissonnait de froid, retenant ce qui lui restait de vêtements. Cela dura de longues heures et de nombreuses photographies de cette scène furent affichées en ville. Ensuite, une procession fut organisée : prêtres et Soeurs, couverts de sang, sont affublés de longs tubes de papier sur la tête et doivent regagner la prison sous les huées de la populace à qui l'on veut montrer le châtiment des ennemis du peuple. Soeur Ginal est traînée dans ce cortège, soutenue par une Soeur chinoise, Soeur Wang qui a voulu partager sa passion : *"Maintenant que la Mission du Shenteh a reçu le baptême du sang, dit l'Evêque, chantons le Te Deum"*. Et dans la prison s'éleva la louange à Dieu ! (R)

1) *Circ.*, I, pp. 41 sq.

2) *Vandamme* : « *Le Corps de saint Vincent de Paul* », pp. 92-93.